

Panorama des nouveautés comptables à mettre en œuvre : réglementation ANC, préconisations techniques du CNOEC et de la CNCC

### PUBLIC

Responsables/directeurs comptables ou financiers de PME – Experts-comptables – Comptables ou collaborateurs comptables – Toute personne impliquée dans la tenue de comptabilité, la révision et la préparation des comptes annuels de TPE/PME

### PRÉ-REQUIS

Avoir une bonne expérience de la pratique comptable et avoir participé à l'arrêté des comptes

### NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

### LES POINTS FORTS

Un décryptage opérationnel des nouvelles réglementations et dispositions comptables

Une mise en œuvre pratique pour chaque thématique analysée

Un partage d'expériences entre les participants et l'intervenant

Un support numérique complet accessible depuis votre espace participant

### MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

### SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-

Code  
**702861**

Durée  
**1 jour / 7 heures**

Tarif Inter\*  
**1 220 € HT**

\*Repas inclus (en présentiel)

## Objectifs pédagogiques

- Dresser un panorama de la réglementation comptable et ses impacts : règlements et avis de l'ANC
- Analyser les dernières études comptables du CNCC et leurs conséquences pratiques
- Décrypter les avis techniques du CNOEC et leurs incidences
- Echanger avec un expert et vos pairs

## Programme de la formation

### Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur reçoit vos objectifs de progrès.

Le programme de cette formation d'actualité sera publié au cours du mois de juin 2026 et mis à jour des dernières actualités jusqu'à la veille de la formation. Il traitera de l'actualité comptable et de leurs conséquences pratiques résultant :

- Des règlements et avis de l'Autorité des Normes Comptables (ANC)
- Des études comptables de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes (CNCC)
- Des avis techniques du Conseil National de l'Ordre des Experts-comptables (CNOEC)
- Pour information, la session sur l'actualité de la réglementation comptable 2025 a traité les sujets suivants intégrant des mises en pratique :
  - Les solutions informatiques : règlement ANC 2023-05
  - Opérations de fusion : règlement ANC 2023-08
  - Certificats d'économie d'énergie : Règlement ANC 2024-02
  - Distinction dettes / autres fonds propres : règlement ANC 2024 -07
  - Définition du chiffre d'affaires et de son fait générateur : projet en cours d'étude par l'ANC
- Comptabilisations diverses – précisions techniques de la CNCC et du CNOEC
- Le résultat exceptionnel à compter des exercices ouverts à partir du 1er janvier 2025

### Transfert

même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.

- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
  - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
  - ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

### **ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE**

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : [care-formation@lefebvre-dalloz.fr](mailto:care-formation@lefebvre-dalloz.fr)

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

## **A noter**

...

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.



## Prochaines sessions

...

### PARIS

- 15 Oct. 2026 – Session Garantie

### A DISTANCE

- 15 Oct. 2026 – Session Garantie

